

# BARÈME HONORAIRES

( à compter du 1er octobre 2022 – taux de TVA en vigueur)

Honoraires immédiatement exigibles à la conclusion effective de l'opération.  
Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulation contraire au contrat, Honoraires vente en viager à la charge de l'acquéreur  
En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

## Vente immobilière

Rémunération forfaitaire de 4500 euros TTC pour un prix de vente inférieur ou égal à 30 000 euros.

Honoraires à 15 % TTC pour un prix de vente compris entre 30 000 euros et 67 900 euros

Honoraires à 10 % TTC pour un prix de vente excédant 67 900 euros

*Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches*

*Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause confiance :*

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 10% des honoraires.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 20% des honoraires.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 30% des honoraires. »

*" Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause fidélité :*

*Une remise de 25% des honoraires sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte d'un même client."*

## Vente en viager

| Prix de vente               | Honoraires TTC |
|-----------------------------|----------------|
| Jusqu'à 120 000 euros       | 10 000 €       |
| Jusqu'à 150 000 euros       | 8,50 %         |
| Jusqu'à 230 000 euros       | 8,00 %         |
| Jusqu'à 300 000 euros       | 7,50 %         |
| Jusqu'à 380 000 euros       | 7,00 %         |
| Jusqu'à 500 000 euros       | 6,50 %         |
| Jusqu'à 750 000 euros       | 6,00 %         |
| Jusqu'à 1 000 000 euros     | 5,50 %         |
| Supérieur à 1 000 000 euros | 5,00 %         |

*Dans le cadre d'une vente en viager mutualisé, les honoraires d'un montant de 7,2% TTC de la valeur libre expertisée du bien, seront à la charge de l'acquéreur"*

## Vente de locaux à usage de bureaux d'activité ou de commerce, vente de terrains à usage professionnel, cession de parts sociales, cession de fonds de commerce

Pour un prix de vente inférieur à 100 000 euros hors droits et hors taxes : 7 000 euros HT / 8 400 euros TTC

Pour un prix de vente égal ou supérieur à 100 000 euros hors droits et hors taxes : 8,33 % HT/ 10 % TTC

## Location à usage professionnel et commercial

**25 % TTC du loyer HT de la première année à la charge du preneur**

KW CONNECTA -SAS IMMOLION – 59 avenue Marcel Mérieux – 37200 TOURS  
Société au capital de 1000 euros -RCS TOURS : 840 612 121  
Carte Professionnelle : CPI 3701 2018 000 038 272 délivrée par la CCI de Touraine le 11/12/2018  
Caisse de garantie : GALIAN – 89 rue la Boétie – 75008 PARIS

**kwCONNECTA**  
KELLERWILLIAMS.

